

## Réunion extraordinaire du 27 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept janvier, le conseil municipal s'est réuni, en séance extraordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Mme le Maire.

Etaient présents : Mme Corinne Ribauville, Maire, Messieurs Olivier Charron, Didier Desages, Joël Biaut Adjoint, Mme Chantal Esteyries, M. Francis Monteiro,

Etaient Absents : M. Fabrice Lantoine qui a donné pouvoir à Mme Ribauville, Mme Sylvie Soubaigné, Mme Sandrine Lapeyre, M. Dominique Barbé, Mme Caroline Combe

Secrétaire de séance : M. Olivier Charron

Mme le Maire explique que cette réunion a été décidée en urgence en raison d'un problème de sécurité sur les tribunes du stade. En effet, une des poutres de la toiture s'est affaissée et il y a un risque de chute sur le terrain et sur le passage qui mène à la buvette.

En conséquence, M. Charron a demandé un devis à l'entreprise A2CTP, dont le montant est de 5 616 € TTC pour déposer l'ossature bois en poutre lamellé collé et pose de zinc pour protéger les poutres au niveau des coupes. Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord pour faire les travaux en urgence.

M. Charron explique que dans le cadre des travaux de restauration de la façade de la Basilique, il conviendrait de faire disparaître les câbles électriques apparents ; ceci nécessite de déplacer le compteur, puis de le raccorder au tableau électrique. M. Daugey a établi un devis dont le montant de 1 675,73 € paraît élevé. Le conseil municipal décide de lui demander des précisions concernant notamment le choix du diamètre du câble. Il est rappelé que M. Daugey se déplace rapidement lorsqu'il est contacté pour le groupe scolaire et que son entreprise est située sur la commune.

Devis M. Grua :

Sécurité main courante stade : Montant 5 176 €, revoir pour le budget 2018

Trappe compteur d'eau au cimetière : le conseil municipal est d'accord sur le principe.

Porte cabane dépositaire : 1 280 € devis à préciser

Par ailleurs, il faudrait demander un devis à M. Dubergey pour installer 3 portes en acier (confirmer le nombre) au luc

Questions diverses :

- Arbres lotissement Bertric : Sapinettes rue des vignes : les racines soulèvent les trottoirs et la route, les branches vont chez les particuliers. M. Charron ira voir sur place.

- Une ancienne habitante de Verdels souhaite louer la salle Toulouse Lautrec à titre personnel ; dès lors qu'elle est toujours propriétaire sur la commune, sa demande est acceptée.

- Calvaire : Mme le Maire a recontacté M. Leblanc, architecte. Celui-ci a indiqué que le dossier pour la reprise des travaux du calvaire est prêt. Il propose cependant d'inverser les tranches optionnelles et de commencer par le haut du mont (pourtour des croix) avant d'entreprendre la restauration de l'escalier. Il doit contacter Mme Florie Allard conservatrice du patrimoine et des monuments historiques.

- M. Joël Biaut informe le conseil de la visite de Mme Latestère et de sa fille suite au différend qui a opposé plusieurs membres de sa famille, vendredi soir sur les allées, à Byron et sa sœur Shana. La famille Latestère a déposé plainte à la gendarmerie de Langon. Que peut faire la municipalité ?